



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

RAPPORT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM - 2022

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

La réalisation des états financiers par la vérificatrice de Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA s.e.n.c.r.l., révèle une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joachim au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conséquemment, au 31 décembre 2022, le bilan nous indique que les revenus de fonctionnement ont connu une hausse de 5%, soit 114 184 \$ comparativement à 2021. Ils ont été de 3 061 061 \$ provenant principalement des taxes foncières, des droits de mutation immobilière, des redevances, des subventions et des autres sources.

Quant aux dépenses totales de la Municipalité pour l'exercice, elles se sont élevées à 8 804 864\$. Les principales dépenses ont été affectées aux opérations et à l'entretien des services municipaux tels que le déneigement, la sécurité publique, la collecte des déchets, les parcs et les loisirs, les services de transport et les travaux publics. Il va sans dire que la Municipalité n'a pas échappé à l'augmentation du coût de la vie, notamment par les hausses du prix à la pompe qui s'est reflété sur les quotes-parts provenant des services de déneigement de la Ville de Beaupré.

La dette de la Municipalité a été réduite de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les efforts pour maintenir les coûts bas et l'efficacité opérationnelle ont été poursuivis. Pour ce qui est des investissements, la Municipalité a investi dans des projets d'infrastructure, notamment la rénovation du chemin du Trait-Carré, les nouvelles enseignes de rues et le nouveau panneau d'affichage numérique. La Municipalité s'assure toujours d'obtenir des subventions avant de démarrer tout nouveau projet d'infrastructure important ou majeur.

En conclusion, 2022 s'est marqué particulièrement par le mandat d'un nouveau conseil municipal et d'un nouveau directeur général qui, ensemble, se sont assurés de bien tenir les rênes pour fournir des services efficaces et de qualité pour les résidents et à maintenir une situation financière solide pour l'avenir.

Référence :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/documentsfinanciersweb/Rapport-financier-2022-et-autres-21020.pdf>

Mario Langevin,
Maire de Saint-Joachim